

Ballon gastrique – Ballon Allurion et kit de remplissage – Allurion

Information destinée aux pharmacies d'usage intérieur et structures de soins de ville

A la suite de la décision de police sanitaire du 2 août 2024, la société Allurion procède au retrait des ballons Allurion sur le marché français.

Cette action de sécurité est enregistrée à l'ANSM sous le n° R2423397. Pour toute question, merci de vous adresser directement à l'émetteur de l'action de sécurité.

Les utilisateurs concernés ont reçu le courrier ci-joint.

Téléchargez le courrier de la société Allurion



PUBLIÉ LE 06/08/2024 - MIS À JOUR LE 12/02/2025

L'ANSM abroge la DPS qui suspendait les ballons gastriques Allurion

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE



Consultez les recommandations pour limiter la survenue de complications graves :

PUBLIÉ LE 18/07/2024 - MIS À JOUR LE 12/02/2025

Ballons gastriques Allurion : recommandations pour limiter la survenue de complications graves

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE

